



COMMUNE DE FRANCALTROFF

Département de la MOSELLE
Arrondissement de CHATEAU-SALINS

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

séance ordinaire du 14 DECEMBRE 2020, sous la présidence de M. Daniel CUFER, Maire.

Nombre de conseillers élus	15	Conseillers en fonction	15	Conseillers présents	13
Conseillers absents	2	Pouvoirs	1	<i>Date convocation : 07/12/2020</i>	

Présents : **CHÂTEAU** Jean-Claude, **CORNELIUS** Laurence, **CUFER** Daniel, **DAMM** François, **GILLET** Arnaud, **JAYER** Gérard, **MULLER** Nadine, **NAU** Jonathan, **RAGNOTTI** Nadine, **SCHMITT** Joël, **SCHROEDER** Corinne, **VANDAMME** Benoît

Absents excusés : **CHMIEL** Jonathan (procuration à Benoît VANDAMME), **FINICKEL** Anne (procuration à Daniel CUFER), **QUODBACH** Sandrine (procuration à Nadine MULLER)

Absent : ./.

ORDRE DU JOUR :

- *Désignation d'un secrétaire de séance*
- *Approbation du procès-verbal de la réunion du 26/11/2020*
- *décisions prises par le Maire depuis la séance du 26/11/2020, dans le cadre des délégations consenties par délibération du 13.07.2020*
- **Fixation de tarifs pour l'insertion d'encarts publicitaires dans le bulletin d'information communal de Francaltroff**
- *Questions diverses...*

M. le Maire a le plaisir d'accueillir M. END Jérôme, Président de la Communauté de Communes du Saulnois, venu assister à cette réunion du Conseil Municipal.

Désignation du secrétaire de séance :

Le Conseil municipal désigne à l'unanimité M. Jonathan NAU comme secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance précédente :

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de séance du 26 novembre 2020.

M. le Maire rend compte au conseil municipal des décisions prises en vertu des délégations qui lui ont été consenties par délibération du 10.09.2020 en application de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales.

N° DCM : 55/2020

Objet : **Fixation de tarifs pour l'insertion d'encarts publicitaires dans le bulletin d'information communal de Francaltroff**

Classification : **7.10 Finances Locales - Divers**

Monsieur le maire propose aux membres du conseil municipal de fixer des tarifs pour l'insertion d'encarts publicitaires de commerçants, artisans qui souhaitent faire leur publicité dans nos prochains bulletins d'informations.

Les sommes récoltées serviront à financer une partie de l'impression des bulletins.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer le tarif de ces encarts publicitaires selon leur taille.
Par conséquent, il est proposé les tailles et tarifs suivants :

TAILLE	TARIF
Format A8 (54x74 mm)	40 €
Format A7 (74x105 mm)	70 €
Format A6 (105x148 mm)	110 €
Format A5 (148x210mm)	150 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de fixer les tarifs pour les encarts publicitaires selon le tableau ci-dessus

Votants :	15
Pour :	15 (dont 3 procurations)
Contre :	0
Abstention :	0
	A l'unanimité

Aucun autre point n'étant soulevé, M. le Maire clôture la séance à 21h15.

Le Maire :
Daniel CUFER



Affiché en mairie le : 16 décembre 2020